

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le six décembre, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU (arrivée à 20h27), Mme Servane GESRET, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absents : M. Thierry LEBOUCHER, M. Pierre AUVRET, Mme Julie POUPART

Secrétaire de séance : M. Denis KEURMEUR

Date de la convocation et d'affichage : 6 décembre 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0114

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	17

- FINANCES :

- DELIBERATION POUR LES DOSSIERS DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DETR/DSIL 2025 :

- AMENAGEMENT PAYSAGER ET DE SECURITE ENTREE DE SAINT-IGNEUC

Le Conseil Municipal valide le projet de l'aménagement paysager et de sécurité à l'entrée de Saint-Igneuc présenté par le cabinet PLCE -dont le montant des honoraires est de 26 725 € HT-, pour un montant de travaux de 446 900 € HT avec une participation du Département des Côtes d'Armor estimé à 113 000 €.

Ce projet est qualitatif et vise à améliorer la sécurité des usagers à l'entrée du bourg de Saint-Igneuc au niveau du pôle santé (cabinets d'ophtalmologie, de sage-femmes et de 5 médecins généralistes) et du pôle activités de la Communauté d'Agglomération de Lamballe Terre & Mer, M. le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat, en demandant la DETR et la DSIL.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de solliciter l'Etat pour une demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et pour une demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) sur ce dossier et approuve le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes	
		DETR/DSIL 2025	156 415 €
Montant des travaux :	446 900 €	Participation du Département 22	113 000 €
		Commune	177 485 €
Total :	446 900 €	Total :	446 900 €

Le secrétaire de séance, M. Denis KEURMEUR

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

